

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Délibération n° DC2024-098**

Date de la convocation : 05/12/2024

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 77

Conseillers représentés : 9

Le douze décembre deux mille vingt-quatre, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Vouziers, sous la Présidence de M. Benoit SINGLIT.

**Présents** : 001 POTRON Pierre , 002 ETIENNE Philippe , 004 LOUIS Jean-Marc , 005 CHANCE Jean-Michel , 006 NANJI Léopold , 010 CORNEILLE Jean-Pierre , 011 PERTUS Xavier , 012 RATAUX Frédéric , 013 LALONDE Loïc , 015 Vincent THIRION , 017 BESTEL Bernard , 021 LAURENT-CHAUVET Pierre , 022 DESTENAY Roland , 024 DE POUILLY Jean , 025 NIZET Sylvain , 026 LOBIDEL Alain , 027 CERRAJERO Eladio , 029 SIGNORET Francis , 031 LALLEMENT Séverine , 032 MANESSE Jean Eric , 033 VAIRY Lionel , 034 CANNAUX Francis , 036 PIERSON Florent , 038 SEMBENI Anne , 039 LAMBLOT Laurent , 040 MATHIAS Frédéric , 042 HUSSON POISSON Fanny , 043 SEMBENI Peggy , 044 POU CET Eric , 045 QUEVAL Guillaume , 046 SINGLIT Benoît , 048 FAILLON Gérard , 049 ANDREY Danielle , 051 RAGUET Philippe , 052 LELOUP Nathalie , 055 DELANDHUY Pascal , 056 DANNEAUX Dominique , 057 Pierre DEMISSY , 060 MANCEAUX Christophe , 061 BOUILLEAUX Jean Pol , 062 PIEROT Chantal , 063 AUROUX Emmanuel , 068 HAULIN Bertrand , 069 OUDIN Hubert , 070 GROSSELIN Jacques , 072 NICOLITCH Cédric , 073 BOXEBELD Pascal , 075 GUERIN Anne Marie , 080 Gérald LORFEUVRE , 081 ROBIN Dominique , 083 LEROY Yves , 086 MACHINET Thierry , 087 SALEZ René , 088 MALVAUX Frédéric , 089 VAN DEN BERGH Charles , 090 PIRAS Caroline , 091 BOUILLON Mathieu , 092 MOUTON Francis , 093 BOUILLON Daniel , 095 RICHELET Jean-Pol , 096 LESOILLE Patrick , 097 AUDEGOND Michaël , 098 BESANCON Tony , 100 CANIVENQ Roland , 101 DAUPHY Bruno , 102 BAUDART Martine , 103 BERGERY Marie Claude , 104 BOLY Francis , 105 CARPENTIER Dominique , 110 DION Valentine , 111 DUGARD Yann , 112 FESTUOT Annie , 114 COSSON Geneviève , 115 MACHINET Jean Baptiste , 117 LAMPSON Nadège , 120 PAYEN Françoise , 122 MAROTEAUX Nathalie ,

**Ont donné procuration** : 019 DEGUY Bernard (à 026 LOBIDEL Alain) , 028 MEIS Michel (à 029 SIGNORET Francis) , 037 LEFORT Sylvie (à 038 SEMBENI Anne) , 064 MALVAUX André (à 062 PIEROT Chantal) , 084 FLEURY Vincent (à 046 SINGLIT Benoît) , 099 LE GALL Jean François (à 097 AUDEGOND Michaël) , 108 COURVOISIER Frédéric (à 115 MACHINET Jean Baptiste) , 118 LEBON Christophe (à 117 LAMPSON Nadège) , 121 RENOLLET Hubert (à 112 FESTUOT Annie) ,

**Secrétaire de séance** : M. Thierry MACHINET

**OBJET : CONVENTION DE DELEGATION DE PRESTATION DE SERVICE ENTRE LA  
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARGONNE ARDENNAISE ET LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES DES PORTES DU LUXEMBOURG POUR LA COLLECTE DES DECHETS SUR LE  
SECTEUR DU MONT-DIEU**

Vu les statuts de la Communauté de communes de l'Argonne ardennaise notamment « Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés » ;

Vu la délibération n°DC2024/58 du conseil communautaire du 27/06/2024 émettant un avis favorable au rattachement à la communauté de communes de l'Argonne Ardennaise de la commune nouvelle Tannay-le-Mont-Dieu ;

.../...

Vu l'arrêté préfectoral n°2024-569 du 13 septembre 2024 créant la commune nouvelle Tannay-Le-Mont-Dieu qui sera membre de la communauté de communes de l'Argonne ardennaise à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 ;

Considérant qu'à compter de son rattachement au sein de l'Argonne ardennaise, le secteur du Mont-Dieu relève automatiquement de la responsabilité de cette communauté de communes pour la collecte des déchets ;

Considérant que le code général des collectivités territoriales prévoit un système de coopération possible entre communauté de communes, par voie de convention, pour assurer des services pour le compte de tiers ;

Considérant les échanges intervenus avec la communauté de communes des Portes du Luxembourg ;

Considérant le projet de convention présenté au conseil communautaire,

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré DECIDE par 72 voix POUR, 2 voix CONTRE ( 055 DELANDHUY Pascal , 057 DEMISSY Pierre) et 12 ABSTENTIONS ( 015 THIERION Vincent , 024 DE POUILLY Jean , 032 MANESSE Jean Eric , 036 PIERSON Florent , 039 LAMBLLOT Laurent , 056 DANNEAUX Dominique , 083 LEROY Yves , 098 BESANCON Tony , 105 CARPENTIER Dominique , 108 COURVOISIER Frédéric (Jean Baptiste 115 MACHINET) , 110 DION Valentine , 115 MACHINET Jean Baptiste) :**

- **D'AUTORISER** la signature d'une convention de délégation de prestation de service entre la Communauté de communes de l'Argonne Ardennaise et la Communauté de communes des Portes du Luxembourg pour maintenir le système actuel de collecte des déchets ménagers sur le secteur du Mont-Dieu à compter du 1er janvier 2025
- **DE DELEGUER** au Président l'approbation de la convention susvisée et sa signature
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous les actes à intervenir nécessaires à l'application de cette décision

Le secrétaire de séance,

Thierry MACHINET



Le Président,

Benoît SINGLIT

